BRÉCÉ

Le B.i.B.

Bulletin d'information de Brécé

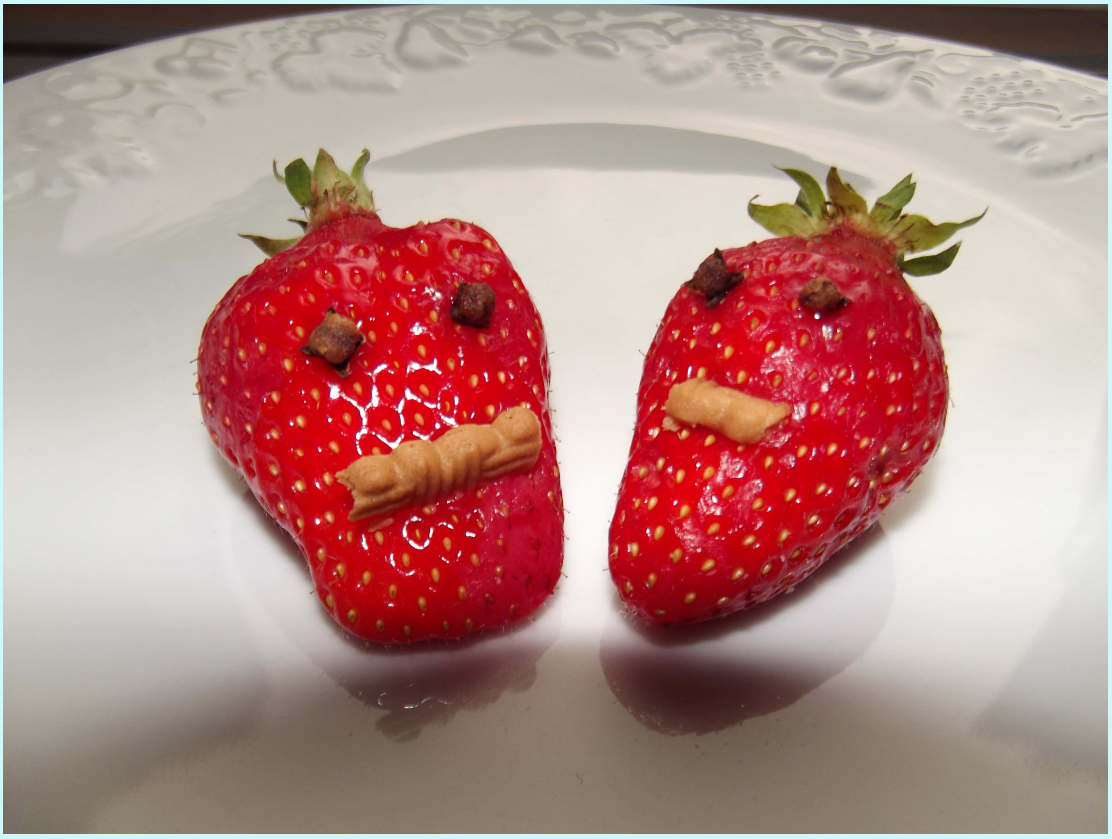

Octobre 2014

ÉDITORIAL

RENNES « METROPOLE »

La presse locale se fait l'écho ces derniers jours du nouveau statut auquel notre agglo doit prochainement accéder, celui de **METROPOLE**. Cela peut entraîner pour beaucoup d'entre nous une certaine confusion puisque l'on parle de RENNES METROPOLE (RM) depuis de nombreuses années après avoir portée le nom de RENNES DISTRICT.

En fait au delà du nom il s'agit là d'un nouveau cadre institutionnel récemment créé par les Pouvoirs Publics permettant à quelques grandes agglomérations (+400.000 hab.) d'acquérir de nouvelles compétences et de nourrir des ambitions en terme de développement économique, de rayonnement et d'efficacité.
A terme, ce statut doit être bénéfique pour notre territoire. Soit. Mais le rythme imposé par nos décideurs politiques pour y parvenir est beaucoup trop rapide : loi votée en janvier 2014 et applicable au 1er janvier 2015 et pas après !
Les nouvelles équipes municipales, déjà bien accaparées par leurs dossiers, ont eu quelques mois pour découvrir puis étudier ce nouveau cadre. Autant dire « survoler » pour beaucoup d'entre nous, élus et agents, les vacances d'été n'ayant pas permis d'assister correctement aux ateliers et groupes de travail mis en place. L'enjeu est pourtant de taille puisque des compétences communales seront transférées à la Métropole en particulier : **la voirie, l'éclairage public, l'assainissement, les PLU** (plans locaux d'urbanisme). Les conséquences de ces transferts en termes financiers et d'organisation nécessitent une collecte de données et une réflexion incompatibles avec un délai aussi court.
Conscient de ce calendrier beaucoup trop serré et pour respecter l'échéance du 1er janvier 2015, le Conseil de RM a décidé de continuer à confier la gestion des compétences ci dessus aux communes pendant quelques années, le temps de mettre en place une organisation des services satisfaisante pour les élus, les agents communaux et les habitants.

Comme vous pouvez le deviner, les sujets de discussion sont nombreux et d'importance au sein de RM et les approches différentes en fonction par exemple de la taille ou de la situation des communes. Ma participation à un collectif d'une dizaine de communes de 2ème couronne permet des échanges riches et constructifs hors de toute préoccupation politicienne et évite l'isolement dans une agglomération de 43 communes.

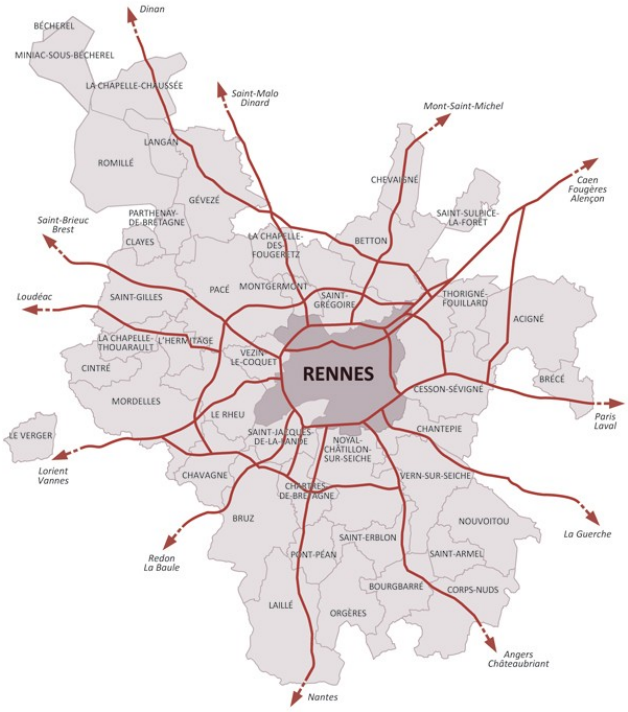

Jean Paul GERARD
Maire

Les photos de la première page de couverture concours photo Brécé 2014 :
En haut le prix jeunesse à Loïc Catherinot et en bas le prix adolescent à Elise Chauvel

Conseil municipal du 11 septembre 2014

Présents : M. GÉRARD Jean-Paul, Maire, Mme PÉDRONO Marie-Jo, Mme ORRIÈRE Aurore, M. SAFFRAY Jean-Yves, M. LE TYRANT Bernard, M. BOINET Philippe, Mme BLESTEL Dominique, Mme PIROT Nathalie, M. JOUAN Thierry, Mme BADINO Fabienne, Mme NEVEUX Véronique, Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, M. DUBOURG Gérald, M. VOYER Nicolas, Mme BENIS Noëlla, Mme VIGNER Morgane

Excusé(s) : M. CHEVANCE Christophe, M. BEUNEL Gilles

Absent(s) : M. POULLAOUEC Michel

ENVIRONNEMENT
Adhésion Association BRUDED

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique. Pour cela l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable. Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association BRUDED et accepte le versement de 0.25 euros/habitant/an à l'association (base population totale INSEE 2015).

Convention RENNES METROPOLE
droit des sols

L'instruction des demandes de permis et déclarations préalables relatives à l'occupation du sol est assurée par les services de la DDTM dans le cadre d'une convention signée avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Suite au désengagement des services de l'Etat, la Commune a sollicité Rennes Métropole . Depuis 2006, il existe un service « Droit des sols » en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol des communes qui le souhaitent, sans contrepartie financière.
La convention proposée est applicable du 1er novembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2020
le conseil municipal décide de confier à Rennes Métropole l'instruction de l'ensemble des autorisations et actes relatifs à l'occupation et l'utilisation du sol.

RESEAUX : Convention construction ligne électrique

Le Syndicat d'électrification 35 prévoit une intervention de renforcement-sécurisation sur lignes électriques basse tension au poste « Les Rivières » (parcelles B 602 et 595)
L'entreprise FTPB, chargée de regrouper les accords des propriétaires et sollicite l'avis du conseil municipal
le conseil municipal approuve le projet précité et autorise Mr le Maire à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette convention.

ENVIRONNEMENT : Avis sur le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rennaise

Au vu du dossier présenté, le conseil municipal émet l'avis suivant sur le PPA de l'agglomération rennaise.
Le conseil municipal :
- Souligne la qualité du diagnostic mais, considérant les incertitudes relatives aux relations trafic/émissions et au modèle de répartition spatiale des émissions liées au trafic , demande que les prévisions soient réévaluées en cours de PPA au moyens d'outils plus adaptés, en s'appuyant en particulier sur les observations de l'évolution réelle des trafics et sur les études réalisées, notamment sur le secteur Liberté ;
- Prend acte de la reconnaissance des effets positifs de la politique des déplacements portée par Rennes Métropole, sans laquelle la situation au regard de la qualité de l'air serait plus dégradée ;
- Prend acte des objectifs de réduction des émissions proposés par l'Etat au regard de la situation actuelle et des prévisions, en vue de retrouver des valeurs conformes et de réduire l'exposition des populations à horizon 2020.
- Prend acte des exigences et des objectifs assignés au futur Plan de Déplacements Urbains de Rennes Métropole, mais demande, au regard de la situation actuelle, des évolutions prévisibles et des objectifs fixés à horizon 5 ans, la conduite d'études de connaissances et la mise en œuvre d'actions et expérimentations complémentaires par les gestionnaires d'infrastructures nationales et départementales, sel autres intercommunalités et autorités organisatrices de transports de l'aire urbaine ;
- Demande une modification de la rédaction des mesures liées à la logistique et à l'urbanisme (axes 3, 4 et 12)
Regrette le calendrier de consultation en période d'été
- Émet un avis favorable au projet de Plan de protection de l'atmosphère rennaise révisé, soumis par l'Etat, assorti de réserves tenant aux motifs invoqués ci dessus.

AFFAIRES GENERALES :
Délégations au maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité que la rédaction des alinéas 2 et 13 sera modifiée.
Le conseil municipal donne délégation à M. le Maire pour intervenir en lieu et place du conseil municipal, pendant la durée du mandat, pour lui permettre de :

2°) fixer, de façon illimitée les tarifs des droits de voirie de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal

13°) exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans la limite de 200 000 €.

AFFAIRES GENERALES :
Délégué sécurité routière

La lutte contre l'insécurité routière constitue l'un des axes prioritaires des politiques publiques menées depuis 2002.

Grâce à la mobilisation d'un nombre croissant d'acteurs institutionnels et partenaires associatifs, la baisse du nombre d'accidents et de tués sur nos routes est significative.
En Ille-et-Vilaine, pour atteindre cet objectif de réduction de l'accidentalité, six enjeux ont été définis dans le Document Général d'orientations (DGO) de la sécurité routière signé le 13 mai 2013 par le préfet de département, le président du Conseil général, la présidente de l'Association des maires, les procureurs de la République de Rennes et Saint Malo, le directeur des services académiques de l'Éducation Nationale ainsi que par le directeur de l'enseignement catholique. Ces enjeux sont les suivants :
- Alcool, stupéfiants et médicaments
- Vitesse et environnement
- Jeunes : primaires - collégiens - lycéens - étudiants et apprentis
- Deux-roues motorisés
- Employés et salariés : missions et trajets professionnels
- Usagers vulnérables (piétons et cyclistes) et seniors

Le Maire est un interlocuteur de proximité pour les concitoyens, le Maire a également des compétences qui concernent tout particulièrement la sécurité routière.
Pour aider à prendre en compte les enjeux de la sécurité routière, M. le Maire propose de désigner, au sein du conseil municipal, un élu référent sécurité routière.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
décide de désigner Mme Marie-Jo PEDRONO

INTERCOMMUNALITE : Adhésion de nouvelles communes à la communauté d'agglomération de RENNES METROPOLE : examen des charges transférées

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Vu l'article 86 de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
Vu l'article 183-I-1° de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,
Vu l'article 1616 nonies C IV et V B du Code Général des Impôts,
Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant extension de la communauté d'Agglomération de Rennes Métropole aux communes de Bécherel, Miniac-sous-Bécherel, Langan, Romillé et La Chapelle-Chaussée,
approuve les montants de charges transférées tels que proposés par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées liés à l'adhésion des Communes de Bécherel, Miniac-sous-Bécherel, Langan, Romillé et La Chapelle-Chaussée à la Communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

■ Informations

Attention à la cueillette des champignons !!

Face aux cas d'intoxications qui se renouvellent et perdurent chaque année, la Direction Générale de la Santé (DGS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) souhaitent mettre en garde les amateurs de cueillette des champignons :

- ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certains champignons vénéneux hautement toxiques ressemblent beaucoup aux espèces comestibles ;
- au moindre doute sur l'état ou l'identification de l'un des champignons récoltés, ne consommez pas la récolte avant de l'avoir faite contrôler par un spécialiste en la matière (les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie de votre région peuvent être consultés) ;
- cueillez uniquement les spécimens en bon état et prélevez la totalité du champignon (pied et chapeau), afin de permettre l'identification ;
- ne cueillez pas près de sites pollués (bords de routes, aires industrielles) car les champignons concentrent les polluants ;
- déposez les champignons séparément, dans une caisse ou carton mais jamais dans un sac plastique qui accélère le pourrissement ;
- séparez les champignons récoltés, par espèce. Un champignon vénéneux peut contaminer les autres ;
- lavez-vous soigneusement les mains après la récolte ;
- conservez les champignons à part et dans de bonnes conditions au réfrigérateur et consommez-les dans les deux jours au maximum après la cueillette ;
- consommez les champignons en quantité raisonnable après une cuisson suffisante, ne les consommez jamais crus.

En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes (notamment diarrhée, vomissements, nausées, tremblements, vertiges, troubles de la vue, etc.) suite à une consommation de champignons de cueillette, appelez immédiatement un centre antipoison ou le Centre 15 en mentionnant cette consommation.

INFOS PRATIQUES

♦ Infos Mairie

6 rue de Rennes
Tél. : 02 99 00 10 09
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
8H30 - 12H00
13H30 - 17H00
Fermée le mardi après-midi
Samedi 8H30 - 12H00

♦ Permanences des élus sur rendez-vous le samedi matin

Jean-Paul Gérard, Maire,
Urbanisme - Voirie -Bâtiments communaux
Marie-Jo Pédrono
Affaires scolaires - culture - Déplacements
Christophe Chevance
Finances - Vie associative - communication
Aurore Orrière
Affaires Sociales - Petite Enfance - Personnes âgées
Jean-Yves Saffray
Enfance et Jeunesse - Environnement - Energie

♦ Prochain conseil municipal

9 Octobre 2014

♦ Prochaine date pour la diffusion de vos infos

13 octobre 2014
accueil@mairie-brece.fr

♦ Contact presse

Ouest France
En attente d'un correspondant

Journal de Vitré
M. BUARD Jean-Marc
☎06 17 96 31 31
buard@club-internet.fr

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire sur présentation du livret de famille et une pièce d'identité.

Enquête Publique

Un dossier de demande d'autorisation en vue d'exploiter une unité de fromage et de produits frais relatif à la laiterie Triballat-Noyal pour son site de « la Rivière » est actuellement en cours d'enquête publique du 8 septembre au 10 octobre.
Les remarques de l'autorité environnementale viennent d'être rajoutées au dossier.
Ce document est consultable en mairie ainsi que les dates des permanences du commissaire enquêteur.

Travaux SNCF

Des travaux importants ont lieu actuellement et jusqu'à fin décembre pour permettre la déviation de la route départementale 101 et à terme, la suppression du passage à niveau de Servon.

Pour réaliser ces travaux il est nécessaire de dévier la route départementale 286 reliant Brécé à la halte de Servon. Cette route étant fermée à la circulation, il n'est plus possible pour les personnes à pied ou à vélo d'utiliser cette voie.

SNCF invite donc les personnes concernées à joindre le service de relation clients « contact TER » au 0 800 880 562 (numéro vert) pour qu'une solution d'acheminement adaptée puisse leur être proposée.

Inscription sur les listes électorales

La révision de la liste électorale a lieu **du 1er septembre au 31 décembre 2014**. Les nouveaux Brécéens et les personnes ayant acquis la nationalité française doivent se présenter à la mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2014.**

Conditions pour être électeur :
- être de nationalité française,
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans révolus le dernier jour de février 2014),

Documents nécessaires :
- un justificatif de domicile
- une pièce d'identité en cours de validité

Tout changement d'adresse sur la commune ou d'état civil doit être signalé à la mairie pour mise à jour du fichier électoral.

Paroisse St Julien sur Vilaine

Presbytère :
24 rue du stade 35530 Noyal sur Vilaine
02.99.00.51.73 Tél. portable :
06.37.17.89.69 Fax : 02.99.04.19.73
paroisse.sjv35@orange.fr

Permanences d'accueil :

Au presbytère de **NOYAL**:
Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et 2ème et 4ème samedi de 10 h à 12 h.
Fermé : dimanches et jours fériés
Au local de **BRECE** près de l'**église** :
Les 2ème et 4ème samedis du mois de 11 à 12 h.

Messes
Brécé: samedi soir **18 H 30**,
Acigné : 1er et 3è dimanches 10 H 30,
Noyal : 2è et 4è dimanches 10 H 30

Geste citoyen : Ramassons les déjections de nos animaux !

Afin que les trottoirs et les espaces verts restent agréables à tous, nous invitons les propriétaires d'animaux à adopter le geste citoyen en se munissant d'un sachet plastique et en ramassant lors des promenades les déjections qui pourraient être occasionnées par leur animal.

La Plaquette des associations pour la saison 2014-2015 est disponible en mairie ou consultable sur le site de la commune :
www.mairie-brece.fr

Carte d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

Inutile de vous déplacer en mairie, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Mission locale

MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI DE RENNES

La mission locale est une association à but non lucratif, dont le rôle est d'assurer l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle.
Des permanences de la mission locale sont mises en place à la mairie. Vous pouvez rencontrer Madame Martz, conseillère sur Brécé, un vendredi sur deux à partir de 13h30.
Vous pouvez contacter la mission locale au 02 99 78 00 78 ou prendre rendez-vous à l'accueil de mairie ou au 02 99 00 10 09

Baby Services

La Liste Baby Services est disponible sur le site de la commune. Si vous voulez ajouter votre nom, contactez la mairie.
www.mairie-brece.fr

INFOS PRATIQUES

♦ Urgences

GENDARMERIE
Composez le 17

POMPIERS
Composer le 18

♦ Services de santé

MÉDECIN DE GARDE A.B.N.S.T.
Appeler le 15

PHARMACIE DE GARDE
Composer le 32 37

INFIRMIÈRES
Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
☎ 06 44 85 25 54

♦ Balayage voirie :

7 octobre 2014

♦ Collectes des déchets

Numéro vert service déchets Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Collecte des ordures ménagères
lundi matin à partir de 6H

Collecte des sacs jaunes
jeudi après-midi à partir de 14H

♦ Déchetterie

Déchetterie la plus proche : **Acigné**

Lundi, Jeudi et Vendredi
14H - 18H
Mercredi et Samedi
9H - 12H
14H - 18H

♦ Plateforme déchets verts Brécé

Lundi et vendredi
9H - 12H
Mercredi et samedi
14H - 18H
Fermeture à 17H du 1er novembre au 31 mars

♦ Dépannage eau et électricité 24h/24

VÉOLIA
0 811 902 902
EDF
0 810 333 035

■ Informations

Le SCoT

Qu'est ce que le SCoT ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme et de planification prospectif qui vise à répondre aux besoins à venir de la population. Il fixe un cadre de développement à long terme (15-20 ans).
Le SCoT détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, et les espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Il doit nous permettre de satisfaire les besoins immédiats et futurs tout en préservant les ressources pour les générations futures. C'est au SCoT que revient la difficile mission de trouver de la cohérence entre des intérêts locaux variés, et parfois divergents, et ce pour bien vivre ensemble.

Le SCoT a été instauré par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de décembre 2000 qui a profondément modifié le droit au logement et l'urbanisme en France. Il a par ailleurs reçu de nouvelles missions avec les lois Grenelle 1 et 2, notamment en matière d'urbanisme commercial, de trame verte et bleue ou encore d'économie d'énergie. Aujourd'hui en France, on compte près de 400 SCoT approuvés ou en voie de l'être.
Le SCOT impose ses orientations aux documents d'urbanisme ou de planification sectorielle élaborés sur tout ou partie de son territoire, suivant un principe de compatibilité. Il constitue donc le chef de file des documents d'urbanisme ou de planification locaux.
Le rôle du SCoT est de fixer un cadre de référence et de mettre en cohérence les politiques publiques : l'habitat, les déplacements, le développement économique, le développement commercial, l'environnement.

Révision du SCoT: L'enquête publique débutera le 20 octobre

Après 3 mois de consultation des services de l'État, collectivités membres du SCoT, des chambres consulaires, des territoires limitrophes... la parole vous sera prochainement donnée.

Ouverte à tous, sans aucune restriction, l'enquête publique est l'occasion pour toute personne qui le souhaite, de formuler ses observations, ses appréciations, ses suggestions. **Elle sera organisée du lundi 20 octobre 2014 au mardi 18 novembre 2014.**

Le dossier de l'enquête est librement consultable

Le dossier soumis à l'enquête publique sera constitué :

- du SCoT arrêté en comité syndical le 31 janvier 2014, composé d'un rapport de présentation, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), d'un Document d'Orientation et D'Objectifs (DOO) et d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC) ;
- de pièces administratives : l'arrêté de mise à l'enquête publique, la délibération du 9 octobre 2012 prescrivant la révision du SCoT du Pays de Rennes, la délibération du 31 janvier 2014 tirant le bilan de la concertation et son annexe, la délibération du 31 janvier 2014 arrêtant le projet de SCoT révisé ;
- du registre d'enquête ;
- de la mention des textes régissant l'enquête publique ;
- des avis des membres et des personnes publiques associées et consultées sur le projet de SCoT arrêté ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale.

Vous aurez accès à l'intégralité du dossier pendant toute la durée de l'enquête :

- depuis le site internet : www.paysderennes.fr,
- au siège du Syndicat mixte du SCoT du Pays de Rennes (10 rue de la Sauvaie 35000 Rennes),
- dans les 20 communes lieux d'enquête : Cesson-Sévigné, Châteaugiron, Noyal-sur-Vilaine, Rennes...

Pour déposer vos observations
Vous pourrez le faire à partir du lundi 20 octobre 2014 :

- sur les registres d'enquête qui seront mis à disposition dans les 20 communes lieux d'enquête et au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Rennes ;
- par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur : Syndicat mixte du SCoT du Pays de Rennes, 10 rue de la Sauvaie 35000 Rennes,
- par mail à l'attention du Commissaire enquêteur : enquete.scot@paysderennes.fr.

Où rencontrer les commissaires enquêteurs
Ils se tiendront à la disposition du public dans les communes lieux d'enquête aux jours, heures et lieux suivants :

- Cesson-Sévigné (mairie) : jeudi 23 octobre 2014 (9h00-12h00),
- Noyal-sur-Vilaine (mairie) : jeudi 23 octobre 2014 (14h00-17h00),
- Châteaugiron (mairie) : mercredi 5 novembre 2014 (14h00-17h00),
- Rennes (Hôtel de Rennes Métropole) : jeudi 6 novembre 2014 (14h00-17h00)

(d'autres lieux et dates sont disponibles en mairie)

■ Informations

Ma ruche : je la déclare !

NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION

GDSA D'ILLE ET VILAINE

La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre:

- de préférence par Internet sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure (Cela dès la deuxième déclaration....)
- ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02** (disponible sur le site internet : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

La déclaration annuelle des ruchers : Un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine….) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. ***Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre doit devenir une habitude. Bien réussie en 2013, elle devra encore progresser en 2014.***

Nouveaux tracés à la salle des sports

A la demande des associations basket et badminton, des nouveaux tracés ont été réalisés pendant la pause estivale. Les nouveaux règlements imposent aux clubs de baskets de revoir leurs tracés avant le 1er septembre 2015. Puisque le traçage impliquait une reprise totale de la salle, le badminton a demandé le tracé d'un 5ème terrain qui permettra un accueil plus aisé de ses adhérents.
Nous souhaitons que ces travaux satisfassent les pratiquants.

CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Comme chaque année le CIDFF propose différentes activités et informations à l'attention des femmes dans différents secteurs, à savoir :

- ♦ le secteur de l'insertion professionnelle et de l'emploi (modules découverte des métiers, prébilans d'orientation professionnelle, ateliers diversification des métiers)
- ♦ le secteur juridique (permanences d'avocats, juridiques, de notaire, de psychologue)
- ♦ le secteur vie relationnelle (permanences pour les femmes victimes de violences, les personnes en situation de veuvage)
- ♦ des actions culturelles (atelier de lecture…)

Renseignements et inscriptions au CIDFF :
02 99 30 80 89

Le gagnant du concours est...

Il a gratté, il a gagné... il va pouvoir pédaler !

A l'occasion du Tour de France, nous avons organisé durant tout le mois de juillet un jeu. Pour l'achat d'un pain, nous remettions un ticket à gratter. C'est ainsi que de nombreux clients ont eu la chance de repartir avec divers lots : Banette, montre, bracelet, chapeau et lunettes.
Mais le plus chanceux est Monsieur Alain LEPRETRE de Brécé. Il a gratté le bon ticket et a gagné le VTT ! Nous le mettons donc au défit de venir chercher son pain avec son nouveau vélo jaune !
Rendez-vous prochainement pour de nouvelles animations.
Rappel des horaires : du mardi au vendredi 7h-13h30 et 15h30-19h30, samedi 7h -18h30 non stop et dimanche 7h-12h30, fermeture le lundi

■ Médiathèque - Vent de Culture

Vent de Culture participe à la 9ème édition du festival des sciences de Rennes Métropole

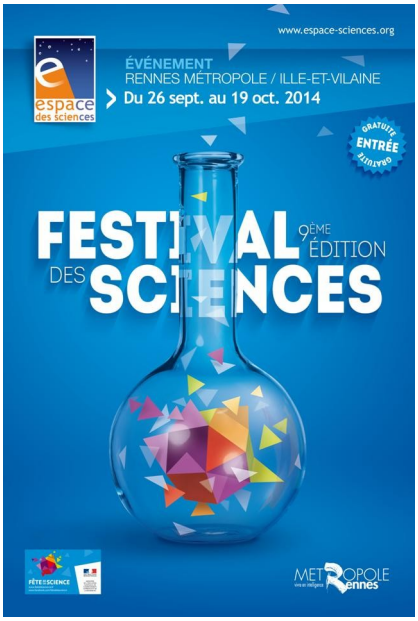

Du 26 septembre au 19 octobre, tous les acteurs locaux de la recherche scientifique seront rassemblés sur de nombreux sites des communes de Rennes Métropole pour vous présenter leurs projets lors de rencontres, de visites, d'animations et de projections.

Chaque événement aborde un sujet qui nous concerne et montre l'exemple de l'activité et l'innovation dans la recherche scientifique rennaise.

ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMMES DISPONIBLES
À LA MÉDIATHÈQUE ET
À LA MAIRIE.

www.espace-sciences.org/festival

Vent de Culture accueille 3 animations

Jeudi 2 octobre à 17h

Rencontre
Pourquoi la chimie ?

David Rondeau,
Professeur à l'Institut d'électronique et de télécommunications de Rennes

Souvent mise en cause dans les problèmes de pollution, de santé publique ou de risques industriels, la chimie ne semble pas bénéficier du même prestige que la physique. Pourtant, ses applications dans l'agriculture, la santé et les différents aspects de notre vie quotidienne nous sont familières et utiles. Son identité toujours positionnée entre sciences physiques et biologiques seraient même encore à déterminer. Alors finalement : pourquoi la chimie ?

Vendredi 3 octobre

Rencontre pour les scolaires
La terre vue par les satellites

Sophie Bailhache-Allain,
Maître de conférence à l'Institut d'électronique et de télécommunications de Rennes

La terre est en permanence survolée par de nombreux satellites. Certains permettent de faire des images et photos de notre planète et ainsi d'observer les changements de l'environnement terrestre. Les applications sont nombreuses : cartographie, météorologie, géographie, surveillance des cultures et du couvert forestier… Vous découvrirez plusieurs animations de télédétection développées à partir des images acquises par satellites.
Pour les primaires, il sera prévu un petit atelier pour monter un satellite.

Samedi 11 octobre à 11h

Rencontre
Quand les mathématiques protègent l'information

Sylvain Duquesne,
Enseignant chercheur,
IRMAR -Université de Rennes 1

La cryptographie, kézako ? Discipline de la cryptologie dont le principe est de protéger des messages, elle est utilisée dans la vie courante sans forcément que l'on s'en rende compte. Grâce au codage des informations, les réseaux Wifi, les DVD ou encore les conversations que nous avons via notre téléphone portable sont ainsi protégés. Mais ces systèmes subissent régulièrement des attaques malintentionnées…

■ Médiathèque - Vent de Culture

Remise des prix du concours photo

La remise des prix du concours photo a eu lieu samedi 6 septembre.

20 participants dont 5 jeunes de moins de 18 ans ont généreusement offert leurs clichés en rapport avec le thème flamboyant du : « rouge ».
Au total, 56 photos étaient soumises au vote du public sur la période d'exposition de début juin à fin août.
La diversité des sujets est étonnante avec une part belle à la nature mais également des photos en lien avec les jouets et le spectacle.

Vous pouvez découvrir les trois photos gagnantes en couverture de votre BIB.
Le prix adulte a été attribué à Julien Montfort, le prix adolescent à Elise Chauvel et le prix jeunesse à Loïc Catherinot.

Loïc Catherinot

Julien Montfort

Julien Montfort et Loïc Catherinot

Le comité d'animation de Vent de Culture, à l'initiative de l'exposition, remercie tous les photographes amateurs qui ont participé au concours .

La Petite Récré à Vent de Culture

Séance Médiathèque
le jeudi 16 octobre à 11h

Ouvrez vos parapluies !

On se la raconte à Vent de culture

Venez découvrir
de nouvelles histoires

Mercredi 22 octobre à 16h00

A partir de 3 ans

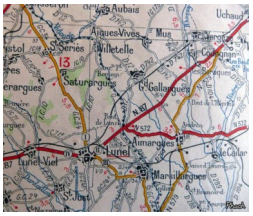

Appel aux dons… de vieilles cartes routières !

Dans le cadre de la prochaine exposition de Vent de culture, nous avons besoin de veilles cartes, n'hésitez pas à nous en apporter !

Mercredi 10 H - 12 H 30
et 15 H - 18 H
Vendredi 15 H 30 - 18 H
Samedi 10 H - 12 H 30
et 14H - 16H

☎ : 02 99 62 10 31
2 rue des 4 vents

■ Groupe Scolaire

La fête de rentrée en CP

A la fin de l'année scolaire, les élèves de CP sont très fiers de savoir lire. Ils s'apprêtent à accueillir en septembre prochain les GS qui vont rentrer en élémentaire. Ils préparent avec enthousiasme la fête de rentrée.
Le grand jour est enfin arrivé. Les élèves de CP ont posé leur cartable et vont s'asseoir sagement sur les marches. Pendant ce temps les CE1 arborent, avec fierté, la belle écharpe qu'ils avaient décorée avant les vacances.
Dans une des classes, la maîtresse a préparé un KamishibaÏ. C'est un théâtre japonais emprunté à la médiathèque. Pendant le défilé des images, chaque élève, à tour de rôle, lit avec application la phrase qui correspond à l'image. Dans l'autre classe, les élèves ont inventé des devinettes. Chaque élève pose sa devinette et les CP doivent trouver la réponse : trop facile !
Après la lecture, place à la danse ! Après leur prestation, les CE1 invitent les CP à les rejoindre.
Enfin le moment solennel arrive ! Chaque élève de CE1 a décoré un marque-page. Il y a dessiné une clé, sésame de réussite pour l'élève de CP à qui il va la remettre. Tout au long de l'année, l'élève de CP gardera précieusement ce marque-page, témoin de ses progrès en lecture.

Les ATSEM

Maud Piovesan, Valérie L'affeter, Hélène Viotty et Julie Prod'homme.

École maternelle
Classe de TPS/PS de Ludovic Morvan : 25 élèves.
Classe de PS/MS de Delphine Carrega : 28 élèves.
Classe de MS/GS de Anne Leclerc: 27 élèves
Classe de MS/GS de Florence Foucrit/Cécile Thézé: 27 élèves

École élémentaire
Classe de CP de Murielle Gerin : 25 élèves
Classe de CP/CE1 de Hélène Le Tortorec : 24 élèves
Classe de CE1/CE2 de Aurélie Baudry : 27 élèves
Classe de CE2/CM1 de Maryline Collomb : 28 élèves
Classe de CM1 de Patrick Normand/Emilie Lorry : 28 élèves
Classe de CM2 de Marie-Laure Mallejac : 25 élèves

L'équipe pédagogique

De gauche à droite à partir du haut: Emilie Lorry, Marie-Laure Malléjac, Delphine Carrega, Sonia Labarthe (remplaçante de Anne Leclerc), Aurélie Baudry, Maryline Collomb, Murielle Gérin, Patrick Normand, Cécile Thézé, Florence Foucrit, Hélène Le Tortorec, Ludovic Morvan.

■ Jeunesse

La Caravane MJC

Du nouveau aux espaces jeunes
Depuis la rentrée une nouvelle animatrice est arrivée à la Maison de la Jeunesse. **Emeline** est présente du mercredi au samedi dans cet espace où deux accueils sont distincts avec des horaires d'ouverture différents destinés aux jeunes de 10 à 13 ans et de 14 à 18 ans. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu de rencontres et d'échanges où de nombreuses activités culturelles et de loisirs sont proposées tout au long de l'année.

10-13 ans	
Mercredi	14h-16h
Jeudi	16h45-19h (18h*)
Vendredi	16h45-19h (18h*)
Samedi	14h-16h

14-18 ans	
Mercredi	16h-19h (18h*)
Vendredi	20h-23h
Samedi	16h-18h

***Du 20/10 au 11/04**

Pour s'inscrire il suffit de remplir un dossier d'inscription disponible en Mairie, directement à la Maison de la Jeunesse ou sur le site internet : www.caravanemjc.com . L'adhésion annuelle est de 5 euros seulement.

Vacances de la Toussaint
De nombreuses activités sont programmées pendant les vacances pour les jeunes : stage sportif, patinoire by night, séance de light painting, soirée ciné, initiation self défense, théâtre, karting
Retrouvez le programme en Mairie, directement à la Maison de la Jeunesse ou sur le site internet. Inscriptions obligatoires directement auprès d'Emeline au 06.23.08.08.00

Week N' Gliss
La soirée d'inauguration du skate parc s'est déroulé vendredi 12 septembre.
Pas facile de trouver son équilibre avec les échasses urbaines ou le pogo stick ! Découverte totale de ces sports que l'on connaît peu… Après le discours des jeunes sur l'origine du projet avec les élus et la Caravane MJC, ils ont fait des démonstrations de trottinettes et d'échasses urbaines freestyle, le mur du complexe sportif a été revisité, une bonne partie de street basket nous a bien remonté pour bouger au son de DJ Ajax Tow.
Merci à tous les bénévoles pour leur contribution à la réussite de cet évènement jeune, familial et festif !

Quelques projets :

- Soirée Deep Me
Retenez votre soirée du samedi 8 novembre de 21h à 01h pour venir découvrir dans la salle Jean Marais à Servon sur Vilaine, la soirée electro dance « Deep Me ». Au programme, plusieurs DJ issus de la culture musicale électronique : DJ un deux, DJ Alvan Project, DJ Stev, DJ Ajax Tow… Tarif 4 €. Cette soirée, organisée par un groupe de jeunes adultes, a pour objectif de permettre l'échange entre différents groupes et promouvoir cette culture musicale.

- Les Transmusicales
La Caravane MJC propose aux jeunes de plus de 16 ans de participer au festival des trans le vendredi et samedi 5 et 6 décembre. Le but étant de monter un projet autour de cet évènement (exposition, création d'un magazine, blog etc…) de rencontrer des organisateurs, des artistes, des techniciens, des bénévoles et bien sûr profiter de la programmation musical pendant les 2 jours (un pass sera offert à chaque participant au projet). Inscrivez vous auprès d'Emeline ou venez directement à la Maison de la jeunesse aux horaires d'ouverture.

- Séjour à l'étranger
Un groupe de jeunes adolescents fréquentant la Caravane MJC souhaite organiser un voyage à l'étranger pour juillet 2015. Si vous êtes intéressés pour participer au projet et que vous avez entre 14 et 17 ans, contactez Emeline pour préparer le séjour lors de réunions mensuelles (actions d'autofinancement, choix de la destination, dates, activités, etc…).

■ Associations

Festival des Enfants 2014 : Un 3ème succès

Par un temps idéal, et « **malgré la concurrence d'importantes autres manifestations** », le 3ème festival enfants a réuni plus de 3.000 personnes. Claude Médard, président est satisfait et remercie « **les 65 bénévoles répondant toujours présent, Monsieur le Maire, les élus, le personnel communal… et les membres du comité qui subissent parfois ma mauvaise humeur. Bravo à eux** ». Remerciements aussi aux sponsors financiers « **sans qui ce festival n'existerait pas** ». L'an prochain, « **soucieux de répondre à toute critique positive bonne à entendre** » des modifications seront apportées en particulier au niveau de l'implantation des structures gonflables. Prochain festival les 29 et 30 août 2015.

Les bulles de Greg : une « chasse à la bulle » pour les enfants juchés sur les épaules des parents pour attraper ces bulles irisées et éphémères … Comment créer ces bulles ? Le secret bien gardé a demandé de nombreuses années d'étude.
La troupe Y' Za trap en démonstration devant un nombreux public d'enfants et parents conquis par le spectacle de voltige acrobatique, exécuté sur un portique de 8 m de hauteur.

Samedi soir, avant le spectacle aérien de la troupe Y'z'a trap et le feu d'artifice, Olivier Lepage à la clarinette et Christophe Brillet, originaire de Brécé, à la vielle, ont initié petits et grands aux danses du pays gallo avec « avant deux, drôlettes, passe-pieds , rondes… » et terminé par le traditionnel « galop nantais ».

Les cinq structures gonflables n'ont pas désempli du week-end. L'an prochain, 2 parcs verront le jour : 1 parc pour les 2 à 6ans et un 2 ème pour les plus âgés afin de limiter le risque de collisions inter-âges.

Nouvelle Association

Yamina Danse vous propose de découvrir la :

Danse Orientale.
"Il est encore temps d'essayer !"

3 Cours : Enfants, Ados et Adultes
Le Mardi soir à la Salle de Danse, rue de la Gare
Infos et inscriptions : 06.75.79.47.97
yaminadanse35@gmail.com

Yamina Danse
Le Bonheur du Moyen-Orient

Nouveau !!

Danse Orientale

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, se déroule cette année du 13 au 19 octobre, et a pour thème :

A TOUT ÂGE : Créatif et Citoyen.

A cette occasion, la médiathèque, le club des aînés "Le Bon Accueil", le centre de loisirs Croc'Jeux, avec le soutien de la municipalité, organisent une rencontre intergénérationnelle entre les enfants de Croc'Jeux (âgés de 7 à 11 ans) et les retraités de la commune.
Cette rencontre aura lieu le :

mercredi 15 octobre de 14h30 à 16h30
à la médiathèque

Les enfants et les retraités échangeront leurs connaissances sur différents loisirs par le biais de plusieurs ateliers qui seront mis en place (Jeux du Toc, Scrabble, initiation au tricot, palets ...) où chacun apportera son savoir aux autres.
Cette rencontre se clôturera par un goûter festif dans les locaux de Croc'Jeux.
Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la médiathèque.

La Semaine Bleue
du 13 au 19 octobre 2014
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES
À tout âge : créatif et citoyen

■ Associations

Les Amis de l'école

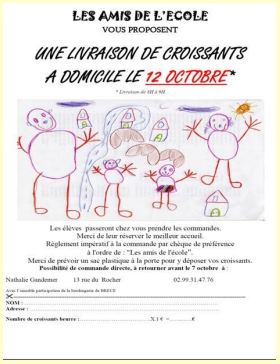
LES AMIS DE L'ECOLE
VOUS PROPOSENT
UNE LIVRAISON DE CROISSANTS
A DOMICILE LE 12 OCTOBRE*
* Livraison de 8H à 9H
Les élèves passeront chez vous prendre les commandes.
Merci de leur réserver le meilleur accueil.
Règlement impératif à la commande par chèque de préférence
à l'ordre de : "Les amis de l'école".
Merci de prévoir un sac plastique à la porte pour y déposer vos croissants.
Possibilité de commande directe, à retourner avant le 7 octobre à :
Nathalie Gandemer 13 rue du Rocher 02.99.31.47.76
Avec l'aimable participation de la boulangerie de BRECE
NOM :
Adresse :
Nombre de croissants beurre : X 1 € = €

Le but de notre association est d'organiser différentes manifestations afin d'apporter une aide financière aux projets de classes, mais aussi de créer des rassemblements festifs entre parents, enfants et équipe pédagogique.

Elle fonctionne grâce à l'investissement des parents d'élèves bénévoles, membres de l'association ou intervenant seulement sur certains évènements (spectacle de Noël, kermesse…).

Nous avons besoin de parents bénévoles pour participer régulièrement ou ponctuellement à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

- contact@amisdelecolebrece.fr
- **Olivia Perche : 02.99.04.28.25 / 06.63.79.85.75**
- **Nathalie Gandemer : 02.99.31.47.76**

Pour information, nous organisons cette année :

- 2 livraisons de croissants à domicile les 12 octobre 2014, 1er février 2015.
- Livraison de sapins le 5 décembre 2014.
- L'arbre de Noël avec le loto-dinde, le spectacle de la compagnie les « Troubaquoi » le 12 décembre 2014.
- Repas annuel, karaoké et soirée dansante le 21 mars 2015
- Fête de l'école le 21 juin 2015.
- Et peut-être d'autres manifestations selon les idées à venir.

Les membres de l'association tiennent tout particulièrement à remercier les parents bénévoles et l'équipe pédagogique qui ont participés à la réussite des animations de l'année 2013/14.

Merci à tous et très bonne année scolaire.

Les Amis de l'école.

N'oubliez pas de commander vos croissants avant le 7 octobre 2014 pour la livraison du 12 octobre 2014.

Dates des manifestations de cette année

12/10/14, livraison de croissants
05/12/14, livraison de sapins
12/12/14, spectacle de Noël
01/02/15, livraison de croissants
21/04/15, repas annuel
21/06/15, fête de l'école

L'Atelier - Section Argile 2014-2015

Cours à l'année

Durant les différentes séances, nous découvrirons :

- le modelage de l'argile,
- le tournage
- l'émaillage.

Des thèmes seront proposés à chaque séance.
On peut venir aussi avec un projet personnel que nous essaierons de réaliser au mieux.

Séances de quinzaine, le **vendredi de 17h45 à 19h15**, à la Maison Métayer (Pôle Associatif) rue d'Anjou.

Vendredi 3 octobre 2014	Vendredi 27 février 2015
Vendredi 17 octobre 2014	
	Vendredi 13 mars 2015
Vendredi 7 novembre 2014	Vendredi 27 mars 2015
Vendredi 21 novembre 2014	Vendredi 10 avril 2015
Vendredi 5 décembre 2014	
Vendredi 19 décembre 2014	Vendredi 22 mai 2015
	Vendredi 29 mai 2015
Vendredi 9 janvier 2015	Vendredi 12 juin 2015
Vendredi 23 janvier 2015	Vendredi 26 juin 2015
Vendredi 6 février 2015	Vendredi 3 juillet 2015

Les stages du samedi

Ouverts à tous les âges (enfants et adultes).
Découverte du modelage, du tournage et émaillage de l'argile.
Ils se dérouleront chacun sur 2 samedis, de 10h00 à 12h00, à la Maison Métayer, rue d'Anjou.

Samedis 4 octobre + 18 octobre 2014
Inscription à faire avant le lundi 29 septembre 2014
Samedis 28 mars + 11 avril 2015
Inscription à faire avant le lundi 9 mars 2015

Tarifs

Cours pour la saison 2014-2015 = 50 €
(frais d'adhésion compris)
Stages = 10 € / stage
(+ 5 € de frais d'adhésion à la 1ère inscription)

Renseignements et inscriptions :
Maud MAFFEÏS, 02.99.00.24.99

■ Associations

Celt' Pieds Saison 2014-2015

L'association CELT'PIEDS vous propose son nouveau programme des randonnées. Il est toujours possible de prendre une adhésion pour l'année 2014/2015 au tarif ci-contre et de participer à une première randonnée gratuitement pour découvrir.

Adhésion avec licence FFR	36,00 €
Adhésion avec licence FFR dans un autre club	12,00 €
Randonneur occasionnel sans licence FFR	4,00 €
Randonneur occasionnel avec licence FFR	2,00 €

Contact:
Brigitte GAUTIER 06 3100 1418
Alain KERMAGORET 02 23 27 12 32
Louison VIDELOUP 02 99 00 10 60
Michel HELYE 06 10 93 50 15

Dates	*Communes*	*Circuits*	*Heure Départ*	*Kms rando*	*Durée*	*Trajet AR kms*	*4p €*	*5p €*
DIMANCHE								
19/10	***St Sulpice La Forêt***	*A l'orée de la Forêt*	*13h0*	*12*		*50*	*2.5*	*2*
09/11	***La Chapelle Thouarault***	*Circuit de la Bonnemais*	*13h30*	*13*	*4*	*72*	*3.60*	*2.90*
30/11	***St Didier***	*La Vilaine :* ***Galette saucisse offert par Celt'Pied à la salle Rose*** Après midi détente ...	*8h30*	*10.5*	*3*	*28*	*1.4*	*1.10*
14/12	***Melesse***	*Sentier Melessiens*	*13h30*	*8*	*3*	*58*	*2.9*	*2.30*
04/01	***Betton***	*Les Planchettes*	*13h30*	*9*	*3*	*42*	*2.10*	*1.70*
25/01	***Vern/Seiche***	*Le bois de Soeuvres*	*13h30*	*9,5*	*3*	*40*	*2*	*1.6*
15/02	***Piré/Seiche***	*Le chemin de l'écureil*	*13h30*	*11*	*4*	*34*	*1.7*	*1.40*
08/03	***Bourgneuf la Forêt***	*Circuit de l'Aumarin*	*13h30*	*11*	*3*	*96*	*4.8*	*3.9*
29/03	***Breteil***	*Circuit du pont Rosel*	*13h30*	*12.5*	*4*	*78*	*3.9*	*3.1*
19/04	***Tremereuc***	*Barrage du Boi Joli - journée Pique- nique*	*9h*	*16*	*5*	*170*	*8.50*	*6.80*
10/05	***St Just***	*Les fées du Treal*	*13h30*	*12*	*4*	*130*	*6.5*	*5.20*
30/05	***Médréac***	*Randonnée + Mélo rail - journée Restaurant le soir*	*9h*			*112*	*5.6*	*4.50*
20/21 06	***St pierre de Quiberon***	*Week-end*						
MARDI								
07/10	***La Boussac)***	*La tour de Brégain - journée Pique-nique*	*9h*	*11,5*		*136*	*6.8*	*5.4*
28/10	***St Morand***	*Tour de la Forêt d'Araize*	*13h30*	*13.5*		*100*	*5*	*4*
18/11	***Mordelles***	*Chemin de la révolution*	*13h30*	*12,2*	*3h30*	*70*	*3.5*	*2.8*
09/12	***St Senoux***	*Randonnée de la Trotinais*	*13h30*	*12.5*	*3h30*	*86*	*4.3*	*3.40*
23/12	***Chateaugiron***	*De la Glaume à Gervis*	*13h0*	*9,5*	*3h*	*19*	*1*	*0.80*
13/01	***La Chapelle des Fougeretz***	*Circuit des 5 rottes*	*13h30*	*9*	*3h*	*50*	*2,5*	*2*
03/02	***St Armel***	*La côte Baudrais*	*13h30*	*12.5*	*3h12*	*38*	*1.9*	*1.5*
24/02	***Cintre***	*La Vallée du Meu*	*13h30*	*10*	*3*	*68*	*3.4*	*2.7*
17/03	***Langan***	*Circuit Dugueslin*	*13h30*	*12.5*	*3*	*92*	*4.6*	*3.7*
07/04	***Pont-Péan***	*Mine de Pont Péan*	*13h30*	*13*	*3h15*	*50*	*2.5*	*2*
28/04	***Vignoc***	*Sentier du Bas champ*	*13h30*	*13,6*	*3h15*	*70*	*3.5*	*2.8*
19/05	***St Pierre de Plesguen***	*Le Tertre Guy- journée-Pique- nique*	*9h*	*12*	*3*	*120*	*6*	*4.8*
09/06	***Trans La Forêt***	*L'étang de la Magentais - journée Pique-nique*	*9h*	*10*	*3*	*126*	*6.3*	*5*
23/06	***Argouges***	*Le bois de la lande blanchei - journée Pique-nique*	*9h*	*14*	*2h30*	*140*	*7*	*5.6*

Longe côtes St Malo le samedi 27 juin 2015

Samedi 30 mai programme à venir pour randonnée et choix du restaurant et tarif

Week end du 20/21 juin – St Pierre de Quiberon – Inscription chèque de 30€

Assemblée Générale le 26 juin 2015

Site internet de Celt'Pieds : http://www.randobrece35.fr

(Calcul du covoiturage (kms aller et retour x 0,20 € du km (/ par 4 ou 5 personnes)

La Raquette Brécéenne

Reprise du championnat

Après 2 mois de pause, le championnat sénior a repris en septembre avec 3 équipes jouant le vendredi soir, 2 le samedi soir et une le dimanche après-midi. L'équipe fanion entame sa seconde phase consécutive en Régionale et espère faire aussi bien que la saison passée. L'équipe 2, forte de son titre départemental gagné la saison dernière, essayera de gagner son maintien le plus tôt possible dans sa poule de Pré Régionale. Les équipes 3, 4 et 5 essayeront de tirer leur épingle du jeu en départementale 3. Sans pression, l'équipe 6 essayera d'atteindre l'étage supérieur. Chez les jeunes, la première journée se disputera le samedi 4 octobre.

Vétérans 35

Avec l'aide du comité départemental, notre club organisera pour la 6ème année consécutive la Coupe et le Championnat d'Ille-et-Vilaine Vétérans les **15 et 16 novembre.** Cette épreuve rassemble les joueurs âgés de 40 ans et plus du département qui viendront en découdre à la salle omnisport de Brécé.

Inscriptions

En loisirs ou compétition, Il est toujours possible de s'inscrire. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des séances d'entraînements.

Entraînements jeunes :

Loisirs : samedi de 10h30 à 11h45
Licenciés 1 : mercredi de 16h45 à 18h15
Licenciés 2 : mardi de 18h30 à 20h30 ou mercredi de 18h15 à 20h15

Entraînement adultes :

Loisirs : lundi de 20h30 à 22h00
Licenciés : mardi et jeudi de 20h30 à 22h00

www.raquettebreceenne.com

	Championnat senior	
	Journée 3 (17, 18 & 19/10/2014)	
R3	LSP Brest1	Brécé 1
PR	Tremblay 1	Brécé 2
D3	Louvigné 2	Brécé 3
D3	Janzé 5	Brécé 4
D3	Ille et Rance 3	Brécé 5
D4	Vern /Seiche 13	Brécé 6
	Journée 4 (07, 08 & 09/11/2014)	
R3	Brécé 1	Guipavas 3
PR	Brécé 2	Avenir Rennes 5
D3	Brécé 3	Chartres 2
D3	Brécé 4	Breteil 1
D3	Brécé 5	Janzé 4
D4	Brécé 6	Chapelle Fougeretz
	Journée 5 (21, 22 & 23/11/2014)	
R3	Guilers	Brécé 1
PR	Betton 2	Brécé 2
D3	Raquette d'Or 2	Brécé 3
D3	Le Verger 2	Brécé 4
D3	St Jacques 2	Brécé 5
D4	Laillé 4	Brécé 6
	Journée 6 (05, 06 & 07/12/2014)	
R3	Brécé 1	Mordelles 1
PR	Brécé 2	Vern /Seiche 4
D3	Brécé 3	Médréac 3
D3	Brécé 4	Talensac 3
D3	Brécé 5	Vern /Seiche 11
D4	Brécé 6	Taillis 2
	Journée 7 (12, 13 & 14/12/2014)	
R3	Cesson 3	Brécé 1
PR	Saint Malo 2	Brécé 2
D3	Chateaugiron 2	Brécé 3
D3	Cesson 6	Brécé 4
D3	Gevezé 2	Brécé 5
D4	Janzé 7	Brécé 6

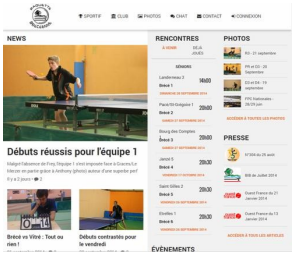

Sophrologie

La sophrologie continue sa rentrée

L'association de sophrologie Espace Vital à Brécé depuis 8 ans propose des séances de sophrologie accessible à tous. Il reste des places sur le créneau horaire du lundi 14h30 et votre inscription est encore possible. Une séance découverte sans engagement est proposée aux débutants.

La sophrologie permet un retour à l'essentiel en renforçant ce qui va bien en soi, les forces, les capacités, les ressources. Facilement applicable par la suite, aussi bien dans les sphères privées que professionnelles, elle permet entre autre, d'affronter les situations de stress, de gérer les émotions négatives, d'améliorer le sommeil, de retrouver confiance en soi. Inscriptions jusqu'à fin octobre selon les places disponibles.

Les cours : tous les lundis à 14h30 dans la salle de danse, rue de la gare (derrière l'église) - autres possibilités, nous consulter. Avec Lolita Aucourt et Fabrice Loizeau, sophrologues diplômés et formateurs.
Contact : tel : 02 99 00 22 10 et site : www.sophrologie-espacevital.fr

■ Associations

Coupons sports

Pour faciliter l'accès des jeunes de 10 à 18 ans aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine, le Département reconduit l'opération des coupons sports. Cette aide d'une valeur de 20 ou 40 euros permet aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (Caf) de réduire les coûts d'adhésion à une association sportive agréée. Ce dispositif concerne potentiellement 8 000 jeunes.

Qui peut bénéficier des coupons sport?
Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- votre enfant doit être né entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 2004 ;
- Vous devez être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ars) versée par la Caisse d'Allocations familiales;
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé « sport » et affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Coupons sport - mode d'emploi

A l'inscription de votre enfant à l'association sportive, n'oubliez pas de vous présenter avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- Copie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire

Le club transmettra votre demande au Comité départemental olympique et sportif (CDOS) organisme gestionnaire des coupons sport.

Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Le montant de cette réduction sera selon votre situation :

- de 45 à 90 € : 2 coupons, soit 20 €
- à partir de 91 € : 4 coupons, soit 40 €

Une seule inscription est pris en compte lors d'activités sportives multiples. Ils peuvent être cumulables avec d'autres dispositifs (Ville de Rennes, Régions...)

L'opération « coupons sports » est une action menée par le département, l'Etat et le CDOS d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, CDOS d'Ille-et-Vilaine : 02 99 54 67 67

CDOS ILLE-ET-VILAINE FRANCE
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

■ Sortir !

Les Champs Libres

Exposition en cours

Quand l'habit fait le moine
Tenues de travail en photographie
6 juin au 16 novembre 2014
" L 'habit ne fait pas le moine " dit le proverbe,
sauf peut-être lorsqu'il s'agit de vêtements de travail…

Plonk & Replonk
Parcours d'images
Du 1er juillet au 2 novembre 2014
Escalier de la Bibliothèque

Exposition à venir

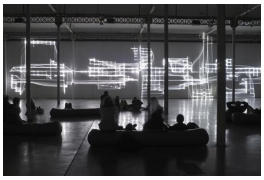

Fragile territories de Robert Henke
Exposition du 14 octobre au 2 novembre
Fragile Territories est une troublante installation mêlant son et laser dans un perpétuel mouvement, sans fin ni début, entre construction mathématique et création aléatoire, harmonie et opposition.

Quelques dates à retenir…

2 et 11 Octobre 2014	Festival des sciences	Vent de Culture
Dimanche 12 octobre 2014	Livraison de croissant	Les Amis de l'école
Mercredi 15 octobre 2014	Rencontre la semaine bleue	VDC, Croc'jeux, le Bon Accueil
Jeudi 16 octobre 2014	La Petite Récré à Vent de Culture	Vent de Culture
Mercredi 22 octobre 2014	On se la raconte	Vent de Culture
15 et 16 novembre 2014	Coupe et Championnat Vétérans	Raquette Brécéenne
Dimanche 23 novembre 2014	Braderie Jouets	RDV
Vendredi 12 décembre 2014	Spectacle de Noël	Les Amis de l'école

BRÉCÉ